

2018

Professionnels

Agriculteurs - Entreprises - Associations



Prix
des principaux
produits
et *services*
de votre banque

Tarifs HT applicables au 1^{er} janvier 2018



**PYRÉNÉES
GASCOGNE**

ici et ensemble tous acteurs de notre territoire

SOMMAIRE

	Ouverture, Fonctionnement et Suivi du compte	P.3
	Ouverture, transformation et clôture Relevés de compte Services en agence Tenue de compte	
	Successions	P.4
	Banque à distance	P.5
	Vos moyens et opérations de paiement	P.6
	Cartes Équipements monétiques commerçants E-commerce Virements SEPA Prélèvements SEPA Chèques Effets (encaissement ou escompte) Dates de valeur	
	Offres groupées de services	P.11
	Le Compte à Composer PRO - AGRI	
	Irrégularités et Incidents	P.12
	Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	
	Découverts et Crédits	P.13
	Crédits professionnels Cautions bancaires Vie du crédit Mainlevée de garantie Informations	
	Épargne et Placements financiers	P.15
	Épargne Placements financiers Droit de garde Autres opérations	
	Opérations à l'étranger	P.16
	Change manuel Virements Frais "OUR" Remises de chèques Effets Autres opérations Crédits documentaires	
	Résoudre un litige	P.19

La Directive Services de Paiement II (UE-2015/2366), concernant les services de paiement dans le marché intérieur, entrera en vigueur le 13 janvier 2018. Le cas échéant, nous vous informerons des lignes de tarification relatives à vos moyens et opérations de paiement qui seront modifiées par cette nouvelle réglementation.



Ouverture, Fonctionnement et Suivi du compte

Ouverture, transformation et clôture

Ouverture de compte de dépôt	GRATUIT
Aide au changement de domiciliation bancaire	GRATUIT
Clôture de compte de dépôt	GRATUIT
Prise en charge récupération KBIS personne morale	GRATUIT
Service bancaire de base	GRATUIT
Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5 du CMF et notamment l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements, 2 chèques de banque par mois et la commission de mouvements professionnels.	

Relevés de compte

	Papier	Électronique
Périodicité mensuelle	GRATUIT	GRATUIT
Autres périodicités (quinzaine, décadaire, journalier)	1,50€ / envoi	0,65€ / envoi

Services en agence

Recherche simple	16,00€
Recherche complexe	Sur devis
Conditionnement de versements d'espèces	7,00€
Centralisation de trésorerie et de recette	Nous consulter
Retrait d'espèces de dépannage	3,00€ / retrait à partir du 2 ^e retrait dans le mois civil
Carte de retrait "Libre Service Agence domiciliataire" *	GRATUIT

* Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence

Tenue de compte

(Commissions trimestrielles)

Commission de mouvement*	0,10%
Commission de plus fort découvert*	0,10%
Commission d'engagement*	1%

* Exonération pour les associations suivies en banque de détail au niveau des commissions de mouvement, de plus fort découvert, d'engagement.

Commission d'arrêté de compte	
• Professionnels	34,00 €
• Entreprises	50,00 €

Mise à disposition de vos documents banque - assurance dans votre espace personnalisé sur www.ca-pg.com	GRATUIT
--	---------

Envoi par courrier postal de vos documents banque - assurance **	4,50 € / trimestre
50% de réduction pour les détenteurs d'une offre groupée de services	

** Cette tarification concerne l'envoi de tous les documents dont vous pourrez avoir connaissance à travers votre espace personnalisé sur notre site www.ca-pg.com hors relevés de comptes mensuels ou de facturation gratuits. L'option de communication par courrier concerne l'ensemble de vos documents et ne peut faire l'objet d'une option par document. Tarification non applicable aux droits aux comptes ainsi que pour tous ceux qui ont opté ou qui opteront pour la réception de leurs documents dans leur espace sécurisé sur www.ca-pg.com (e-document).

Centralisation d'informations	6,00 € / compte / mois
Fusion / liaison de comptes	15,00 € / mois
Frais de gestion de compte en inactivité***	30,00 € / an

*** Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés aux comptes.



Successions

Frais d'ouverture et de traitement de dossier	0,90% du montant du dossier
• Minimum	140,00 €
• Maximum	600,00 €
• Si encours < 2 000€	30,00 € (forfait)
Commission annuelle de gestion Succession non réglée au bout d'un an	80,00 €
Règlement vers une autre banque	80,00 €



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Hors coût du fournisseur d'accès à internet

Consultation des comptes par internet

(abonnement mensuel)

Crédit Agricole en ligne « Vision Plus Pro »	7,90 €
---	---------------

La consultation des comptes par internet est gratuite pour les associations.

Alerte mail ou SMS sur la situation du compte	0,75 € / alerte
--	------------------------

Consultation des comptes et télétransmission des données (abonnement mensuel)

EDI Web ACCESS	19,00 €
-----------------------	----------------

EDI Web PREMIUM	31,00 €
------------------------	----------------

Pack Prélèvement	2,00 €
-------------------------	---------------

Ebics Transport	50,00 €
------------------------	----------------

Ebics Transport et Signature	50,00 €
-------------------------------------	----------------

Swiftnet	Nous consulter
-----------------	-----------------------

Option alerte Intraday	2,00 €
-------------------------------	---------------

Frais par ligne transmise (hors coût opérations) :

• Entreprise => Banque (virements, avis de prélèvements, effets)	GRATUIT
--	----------------

• Banque => Entreprise (relevé d'opérations, impayés)	0,06 €
---	---------------

Coût d'utilisation

Internet (par connexion)	GRATUIT
---------------------------------	----------------

Appel téléphonique en agence	Coût d'un appel local
-------------------------------------	------------------------------

Signature électronique CA Certificat

Signature Performance	40,00 € / an
------------------------------	---------------------

Signature Premium (Ma Signature)	75,00 € / an
---	---------------------

3S KEY pour Ebics TS	100,00 € pour 3 ans
-----------------------------	----------------------------



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes)))

Cotisations annuelles

Business Débit Immédiat 50% de réduction pour les associations sociétaires	47,00 €
Business Débit Différé	60,00 €
Business Executive Débit Différé	130,00 €
Mastercard à contrôle de solde	18,00 €
Autres cartes bancaires	Nous consulter



Bon à savoir !

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte et auprès de votre conseiller.



La 3ème carte (et les suivantes) sur un même compte bancaire bénéficie d'une réduction de 50%. Pour les cartes Executive, la réduction s'applique dès la 2ème carte. La réduction s'applique aux cotisations les moins chères.

Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets (DAB)

DAB Crédit Agricole	GRATUIT
DAB hors Crédit Agricole (zone euro)	GRATUIT
• Cartes Business Executive	1,00 €
• Autres cartes (à partir du 5 ^e retrait dans le mois civil)	1,00 €
• Sauf l'Autre Carte dès le 1 ^{er} retrait	1,00 €
DAB hors Crédit Agricole (hors zone euro)	2,65% + 3,00 €

Frais par retrait au guichet

Retrait zone euro (hors Crédit Agricole)	6,70 €
Retrait hors zone euro	2,65% + 6,00 €

Frais par paiement carte

Zone euro	GRATUIT
Hors zone euro	2,65% + 0,30 €

Autres opérations sur carte

Envoi de la carte en recommandé	7,15 €
Commande de carte en urgence	25,00 €
Modification des plafonds d'utilisation carte :	
• Choix d'un plafond standard (selon type de carte)	GRATUIT
• Mise en place d'un plafond exceptionnel temporaire (30 jours) Gratuit pour les cartes Executive, Gold et Visa Premier	15,00 €
Remplacement après perte, vol ou défectuosité	GRATUIT
Rédition du code confidentiel	GRATUIT
Frais d'opposition sur carte (perte, vol ou usage abusif)	GRATUIT

Équipements monétiques commerçants

Terminal de Paiement Electronique (TPE)

Frais de mise en service	À partir de 68,00 € -50% pour les sociétaires
Location mensuelle de TPE	À partir de 9,95 €
Maintenance à distance	GRATUIT
Maintenance sur site	7,00 € / mois
Logiciel de vente à distance	8,00 € / mois
Monétique ADSL	4,00 € / mois
Vérification accès FNCI	4,00 € / mois
Paiement en plusieurs fois CA	8,00 € / mois
Autres logiciels sur TPE	8,00 € / mois
Éditeur lecteur de chèques (ELC)	À partir de 17,00 € / mois
Commissions monétiques	Nous consulter
Envoi Relevé Mensuel Détaillé (RMD) par voie postale Détail des encaissements par carte bancaire et frais appliqués (gratuit sur internet)	5,00 € / envoi
Forfait commissions monétiques réservé aux professionnels dont les encaissements par carte bancaire sont inférieurs à 12 000€ TTC par an	4,00 € / mois

E-Commerce

Site marchand e-Commerce

Création et mise en service	250,00 €
Abonnement mensuel	55,00 €

Site vitrine

Création et mise en service	250,00 €
Abonnement mensuel	20,00 €

Vente à distance sur internet e-Transaction (paiement sécurisé)

Frais d'installation	GRATUIT
Téléphone Fax Courrier (TFC) :	13,00 € / mois
Frais de processing par opération	0,15 €
ACCESS - l'essentiel :	17,00 € / mois
Frais de processing par opération	0,15 €
PREMIUM - des services experts :	20,00 € / mois
Frais de processing par opération	0,12 €
TFC + PREMIUM	29,00 €
Frais de processing par opération	0,12 €
E-transaction sans abonnement	
• Commission proportionnelle par transaction	1,90%
• Frais de processing par opération	0,15 €

Virements SEPA

	En agence	Par internet
Virements entre comptes du groupe Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement SEPA occasionnel en euro	4,10 €	0,32 €
Frais par virement SEPA permanent en euro	1,30 € / virement	GRATUIT
Virement urgent à J en France	15,80 €	10,50 €
Virement commercial (VCOM) par virement		0,32 €
Frais d'envoi de l'information (VCOM) au bénéficiaire :		
• par mail		0,10 €
• par courrier		0,80 €
• par mail et courrier		0,90 €
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale		27,00 €
Intervention sur virement		15,00 €
Notification de non exécution		GRATUIT
Tentative de récupération des fonds en cas d'IBAN incorrect		15,00 €

Prélèvements SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Enregistrement d'un mandat de prélèvement inter-entreprises (SDD B2B)	9,00 €
Modification / suppression d'un mandat B2B	9,00 €
Remise à l'encaissement par EDI Web ou télétransmission	0,32 € / prélèvement
Opposition	GRATUIT
Notification de rejet	GRATUIT
Demande de copie mandat SEPA	15,00 €
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) Demande d'ICS à la Banque de France	50,00 €

Chèques

Mise à disposition en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	1,20 €
Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	7,15 €
Carnet de remise de chèque	GRATUIT
Destruction de chéquier non retiré	7,65 €
Frais d'opposition sur chèque	18,50 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,00 €
Traitement d'un chèque non conforme	9,50 €
Photocopie d'un chèque	5,30 €

Effets (encaissement ou escompte)

	Papier	Télétransmis ou ca-pg.com
Effet remis :		
• par remise	9,20 €	GRATUIT
• par effet	4,10 €	0,42 €
Autres opérations :		
• Paiement d'effets domiciliés		GRATUIT
• Effet impayé		21,00 €
• Effet rejeté		23,20 €
• Avis de sort, prorogation, réclamation, envoi à l'acceptation, changement de domiciliation		17,00 €
Loi Dailly		
• Remise bordereau de cession		25,00 €
• Notification débiteur cédé		20,00 €

Dates de valeur

Espèces

Versement	J
Retrait	J

Chèques

Remise de chèque	J + 1 jour ouvré
Paiement	J

Effets

Encaissement	J = date d'échéance
Effets à payer	J = date d'échéance
Effets brûlants	J+9 jours calendaires

Cartes

Encaissement télécollecte	J (date de vente) + 1 jour calendaire (si collecte effectuée le soir de l'achat)
---------------------------	---

Transfert vers l'étranger

J-1 jour ouvré

Jours calendaires : chaque jour de l'année civile (samedi, dimanche, jours fériés compris)

Jours ouvrés : jours Banque de France (du lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés)



Offres groupées de services

Les essentiels pour la gestion de votre compte professionnel

Le Compte à Composer PRO-AGRI

Vos essentiels du quotidien : Le socle

Crédit Agricole en ligne Vision Plus Pro

Date de valeur J pour les chèques

Date de valeur J (échéance) pour les effets

Mise en place illimitée de prélèvements

Tenue de compte

Commission de mouvement

SécuriCOMPTE Pro Plus ou Agri Plus

Spécial Agriculteurs : Services Experts Pleinchamp

Selon votre choix :

- E-Relevé
- Relevé de compte bimensuel
- Info solde journalier par mail ou SMS
- Info mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

À partir de
10,60 € / mois
le prix varie
en fonction
des flux confiés

Module complémentaire pour optimiser vos excédents de trésorerie

Module Placement programmé

2,00 € / mois

- Virement automatique de la trésorerie excédentaire vers un produit de placement (plusieurs supports au choix)
- Compte rendu de l'opération par mail ou SMS

Compte Services Essentiel Pro+ ou Agri+

(gamme commercialisée jusqu'à fin octobre 2012)

Flux annuels confiés entre 0 et 400 K€

21,00 € / mois

Flux annuels confiés entre 400 et 800 K€

33,00 € / mois

Le tarif est susceptible d'être révisé annuellement selon les flux confiés.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en contrepartie de son intervention pour le traitement d'une opération débitrice non autorisée.

• Plafond par opération	8,60 €
• Plafond journalier maximum	25,80 €
• Plafond mensuel maximum	154,80 €

Opérations Particulières

Frais par saisie-attribution ou avis à tiers détenteur	100,00 €
Frais par opposition administrative 10% de l'acte avec un plafond de 100€	100,00 €
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse indiquée)	17,00 €
Ouverture et gestion d'un dossier amiable	GRATUIT
Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque	26,00 €
Lettre de relance documents comptables	20,00 €
Lettre de relance conformité	15,00 €

Incidents de paiement

Incidents sur chèques

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	14,00 €
--	----------------

Lorsque vous avez émis un chèque sans provision, lettre adressée préalablement au rejet du chèque. Elle vous informe des délais pour constituer la provision et régulariser votre situation ainsi que les conséquences d'un éventuel rejet.

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

• Chèque inférieur ou égal à 50€	30,00 € / chèque
• Chèque supérieur à 50€	50,00 € / chèque

Ces montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et la commission d'intervention (prélèvue séparément). Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

Frais pour paiement d'un chèque sur compte en interdiction bancaire	30,00 €
--	----------------

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision dans la limite du montant de l'ordre de paiement	20,00 €
--	----------------

Forfait comprenant la commission d'intervention prélevée séparément.



Découverts et Crédits

En cas de dépassement d'un découvert contractuel, une majoration de 4 points s'applique au taux d'intérêt débiteur contractuel, calculée sur le montant au delà du plafond autorisé. En l'absence de découvert contractuel, le taux d'intérêt appliqué aux soldes débiteurs est égal au dernier seuil de l'usure (constaté en application de l'article L313-3 du code de la consommation) minoré de 0,10 point. Les taux des intérêts débiteurs sont modifiés trimestriellement et les taux d'usure sont portés à la connaissance de la clientèle par affichage agence.

Crédits professionnels

Pour garantir les meilleurs taux, nous nous engageons à suivre au plus près l'évolution des marchés financiers. Aussi, avant de vous lancer dans un projet, n'oubliez pas de prendre contact avec votre conseiller afin qu'il vous présente une étude adaptée à votre situation.

Cautions bancaires

NOUVEAU ! e-Cautions

Gestion dématérialisée des cautions domestiques de marchés privés et publics

Contactez votre conseiller

Frais de mise en place et renouvellement 0,25% mini 120,00 €

Frais d'émission des cautions (par acte) 0,50% mini 50,00 €
• si e-Cautions GRATUIT

Frais de mainlevée (par acte) 50,00 €

NOUVEAU ! Spécifique e-Cautions

• Frais d'accès et de paramétrage 200,00 €
• Paramétrage d'acte spécifique 150,00 €

Duplicata de l'acte de cautionnement 44,00 €

Vie du crédit

Modifications diverses (date d'échéance, périodicité, compte débité) 40,00 €

Simulation et / ou mise en œuvre de modifications non contractuelles d'un crédit 78,00 €

Report d'échéances 52,00 €

Changement bénéficiaire 280,00 €

Transfert de prêt 280,00 €

Mise en place d'un découvert passager 0,15% mini 30,00 €

Commission d'engagement Nous consulter

Ouverture dossier Assurance Décès Invalidité (en cas de sinistre) 79,50 €

Frais de renégociation Nous consulter

Mainlevée de garantie

Hypothèque	140,00 €
Parts sociales	59,00 €
Titres et assurance-vie CAM	44,00 €
Titres hors CAM ou assurances extérieures	110,00 €
Nantissement fonds de commerce	110,00 € + frais externe
Prorogation de crédit court terme	52,00 €
Changement de garantie (suivant complexité)	De 110,00 € à 250,00 €

Informations

Information annuelle des cautions	41,80 €
Information ponctuelle des cautions	5,60 €
Duplicata de tableau d'amortissement	GRATUIT
Duplicata contrat de prêt	43,50 €
Duplicata contrat Assurance Décès Invalidité	43,50 €
Décompte ou historique remboursement prêt	41,50 €
Réédition du relevé annuel	13,00 €
Attestation de paiement de prêt soldé	17,00 €



Épargne et Placements financiers

Épargne

Épargne bancaire

Taux brut des produits d'épargne [Nous consulter](#)

Transfert compte épargne hors groupe
Crédit Agricole 120,00 €

Placements financiers

Opérations de bourse (Bourse française) Frais proportionnels au montant de l'ordre

Par internet	
• InvestStore Intégral	0,09 %
• InvestStore Initial	0,60 %
Par centre d'appel téléphonique	1,20 %
En agence	1,70 %

Opérations de bourse

Minimum de facturation pour tout ordre	9,00 €
Minimum de facturation pour ordre InvestStore Intégral par internet	0,99 €
Souscription d'OPC* externes	GRATUIT
Opérations sur titres non cotés	0,5% mini 50,00 € maxi 500,00 €
Mise en nominatif d'une ligne titre	45,00 €

Droits de garde (facturation semestrielle par compte titres)

Compte sans avoirs (par compte titre ouvert)	1,75 €
Commission proportionnelle	
• De 0 à 30 000€	0,15 %
• De 30 001 à 100 000€	0,10 %
• Au-delà de 100 000€	0,05 %
Commission fixe par ligne	
• Titres étrangers	18,00 €
• Titres au nominatif	8,00 €
• Minimum de facturation par compte	15,00 €
• Maximum de facturation par compte	200,00 €

Exonération partielle de facturation pour les OPC* du groupe Crédit Agricole et les actions Crédit Agricole SA :

- Pas de commission proportionnelle sur encours ;
- Application du minimum de 15€.

Exonération totale de facturation pour les parts sociales Pyrénées Gascogne.
Exonération pour les titulaires d'InvestStore Intégral à partir de 24 ordres par an.

Autres Opérations

Transfert compte titres hors groupe Crédit Agricole	200,00 €
Historique des mouvements sur compte titres	50,00 € / an
Reconstitution de relevé de portefeuille	25,00 €

* OPC = organisme de placement collectif



Opérations à l'étranger

Change manuel

Chèque de voyage et billets

- Achat (chèque de voyage et billets) 3% mini 5,50 €
- Vente (billets) 3% mini 5,50 €

Virements

Virements reçus

15,50 €

Frais par virement reçu de l'étranger
(y compris Suisse)

Virements émis

En agence

Télétransmis

Frais par virement émis au crédit d'un compte étranger
(dont Suisse - hors UE), y compris émission d'un chèque de banque payable à l'étranger (hors commission de change pour les virements en devises)

1,20‰

13,00 €

- Minimum
- Maximum

28,00 €

81,50 €

Mise en place d'un virement permanent

11,50 €

Frais "OUR"

Frais pris en charge par l'émetteur

1,50‰

- Minimum
- Maximum

16,00 €

66,00 €

Intervention sur virement

15,00 €

(modification instructions, demande de sort, frais de confirmation Swift...)

Remises de chèques

Chèque inférieur à 30€

GRATUIT

Chèque supérieur ou égal à 30€

1,20‰

- Minimum

Crédit immédiat sauf bonne fin

30,00 €

Crédit après encaissement

40,00 €

- Maximum

109,00 €

+ Frais du correspondant

Minimum 3,00 €

Frais d'impayés

36,00 € + frais de la banque étrangère

Effets

Effets libres	1,20‰
• Minimum	27,00 €
• Maximum	92,00 €
Effets documentaires	2‰
• Minimum	35,50 €
• Maximum	173,00 €
Frais d'impayés	36,00 € + frais de la banque étrangère

Autres opérations

Commission de change et d'arbitrage perçue pour toute opération en devises	1‰ mini 16,00 €
Mise en place couverture de change (flexigain, Terme, ...)	75,00 €
Mise en place ou prorogation avances en devises	65,00 €
Traitement ponctuel de change de gré à gré	12,00 €
Tenue de compte en devises (commission mensuelle)	15,50 €

Crédits documentaires

À l'import

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,25% mini 102,00 €
Commission de levée de documents	0,13% mini 102,00 €
Commission de paiement différé (par mois)	0,0833% mini 102,00 €
Frais Swift	30,50 €
Commission de modification (hors augmentation du montant et du délai de validité > commission d'engagement)	81,00 €
Forfait (montant < 50 000 € validité < 3 mois et payable à vue)	185,00 €

À l'export

Notification	1 ‰ mini 76,00 €
Modification (autre que prorogation ou augmentation d'un crédit confirmé)	81,00 €
Commission de levée de documents	1,50 ‰ mini 102,00 €
Confirmation	Taux et mini variables
Commission de paiement différé	en fonction du pays et de la banque émettrice
Pré-vérification des documents	155,00 €
Transfert de crédit documentaire	0,15 % mini 165,00 €

Garanties

Mise en place de garantie	102,00 €
Notification de garantie reçue	102,00 €
Commission d'engagement (par trimestre)	0,25 % flat mini 102,00 €
Frais de dossier sur aval d'effet	30,00 €
Avenant	51,00 €
Mise en jeu de garantie émise	71,00 €
Commission de mise en jeu de garantie reçue	0,15 % mini 105,00 €
Frais pour authentification garantie papier émise	80,00 €

Frais de port

Recommandé (France)	16,00 €
Zone euro (courrier express)	21,00 €
Hors zone euro (courrier express)	31,00 €



Résoudre un litige

L'agence est à votre disposition pour tout renseignement sur le fonctionnement de votre compte et sur l'utilisation des services mis à votre disposition ou pour répondre à d'éventuelles réclamations. Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, vous avez la possibilité de faire appel au Service Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend, en écrivant à l'adresse suivante :

Service Client du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne - 64060 PAU CEDEX 9 ou en téléphonant au (appel non surtaxé) : 05 59 12 72 72 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet (www.ca-pg.com) de la Caisse Régionale. Le Service Client accusera réception de votre réclamation dans les 48 heures et vous apportera une réponse dans un délai de 7 jours.

Si, cependant, certains désaccords persistent, entre vous et votre agence et le Service Client, vous pouvez adresser vos réclamations au médiateur (qui exerce sa fonction en toute indépendance) à l'adresse : Monsieur le Médiateur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Pyrénées Gascogne - B.O. 40524 - 64010 PAU CEDEX ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet du médiateur (<https://lemediateur.ca-pyrenees-gascogne.fr>). Sont exclus les litiges relevant de la politique générale de la Caisse Régionale comme par exemple la politique tarifaire ou encore l'octroi ou le refus de crédit. Le Médiateur bancaire formulera une proposition de solution écrite et motivée dans un délai de 3 mois. La Charte de la Médiation bancaire de l'établissement est disponible en agence pour consultation (sur demande) ou sur le site internet de la Caisse Régionale.

Pour tout litige relatif à des placements financiers, vous pouvez également saisir le médiateur auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par écrit (Médiateur AMF Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02), par téléphone (01 53 45 64 64) ou par internet (<http://www.amf-france.org> – rubrique du Médiateur).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse (www.mediation-assurance.org).

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet (<https://webgate.ec.europa.eu/odr>).

Extrait des conditions générales de banque applicables aux Professionnels au 1er janvier 2018.

Les tarifs sont exprimés en euro HT.

Document non contractuel, informations sous réserve d'erreurs typographiques.

Pour toute information complémentaire, contactez votre conseiller.

*Ma banque
quand je veux*



face-à-face



téléphone



sms



tchat



e-mail



réseaux sociaux

www.ca-pg.com

Deux espaces en ligne accessibles, à la rubrique *contact*

• *Mail :*

nous vous répondons
dans les meilleurs délais

• *Tchat :*

lundi au vendredi - 9h00 à 19h00
et samedi - 9h00 à 15h00

Ligne directe

05 59 12 75 75*

accessible 6 jours/7

lundi au vendredi - 8h45 à 19h30
samedi - 8h45 à 16h00

2 applications

Pour gérer vos comptes
en toute liberté *24h/24*
depuis votre smartphone



MA BANQUE



MA CARTE



ici et ensemble
tous acteurs de notre territoire



**PYRÉNÉES
GASCOGNE**

* Coût d'un appel local selon votre opérateur. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit agréé - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 509 - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du code des assurances. Siège Social : 11 Boulevard du Président Kennedy BP 329 65003 TARBES Cedex RCS de Tarbes n° 776 983 546 - 09/2017 - Crédits photo : Shutterstock - Création : Agence Freestyle - Ref 9112